

Mise à jour : 23/09/2021

DEVELOPPER ET CODER DES SITES ACCESSIBLES

- **Durée et modalités** : 21 heures. Si formation en présentiel : 3 jours (3 x 7 heures) ; si formation à distance : 4 demi-journées et 1 journée complète de classe virtuelle en visioconférence (4 x 3 h 30 et 1 x 7h).
- **Nombre de personnes par session** : 5 à 12 maximum
- **Public** : développeurs et développeuses (back-end, front-end ou full stack), intégrateurs et intégratrices, expert·es techniques, directeurs et directrices techniques, consultant·es, et toute personne amenée à créer des gabarits, contenus ou applications HTML/CSS/JS accessibles.
- **Prérequis** : maîtrise de HTML et CSS et connaissance de JavaScript
- **Matériel** : un ordinateur équipé des logiciels demandés lors de l'inscription



Cette formation est éligible au Compte
Personnel de Formation (CPF) :
moncompteformation.gouv.fr

Contexte

Cette formation à l'accessibilité numérique apporte les outils et ressources indispensables pour concevoir et développer des pages web conformément au RGAA. Elle peut s'accompagner d'une certification.

Les équipes chargées de l'intégration et du développement d'un site ou d'une application web sont responsables de l'implémentation technique de l'accessibilité.

Valorisant la pratique, cette formation a pour but de présenter aux développeurs et développeuses les critères d'accessibilité et les méthodes de développement ou d'intégration associées dont il faut tenir compte au quotidien.

Elle met également à leur disposition des outils, techniques et ressources indispensables pour coder et corriger des interfaces conformément aux normes d'accessibilité (WCAG, RGAA).

Objectifs généraux

- Savoir définir l'accessibilité du web (définition, contexte législatif, technologies d'assistance)
- Intégrer les bonnes pratiques de l'accessibilité du web de manière courante dans son activité
- Maîtriser le développement de sites, d'applications web ou de contenus accessibles
- Maîtriser les nouveaux langages (HTML5, ARIA) et les problématiques d'accessibilité qui y sont liées
- Utiliser facilement le référentiel RGAA et ses ressources
- Utiliser les outils de tests (lecteur d'écran, inspecteur d'interface, afficheur d'arbre accessible, etc.)

Objectifs pédagogiques

Après la formation, les participants et participantes seront capables de :

- utiliser leurs connaissances des usages des utilisateurs et du fonctionnement des principales technologies d'assistance pour orienter les développements ;
- utiliser facilement le RGAA en phase de conception ou développement ;
- créer des pages et composants accessibles en mettant en œuvre les techniques d'implémentation qui garantissent un niveau d'accessibilité technique satisfaisant tant du point de vue de la conception que de la maintenance ;
- définir la recommandation ARIA, identifier ses cas d'utilisation, et l'implémenter de façon correcte dans leurs développements ;
- mettre en œuvre les procédures de test et de validation des composants complexes développés avec JavaScript, notamment en contrôlant son propre travail ;
- utiliser les outils de tests (lecteur d'écran, inspecteur d'interface, afficheur d'arbre d'accessibilité, etc.) ;
- repérer des non-conformités sur une page web et les réparer ou proposer des solutions de corrections.

Contenu pédagogique

Introduction

- Retour sur le **contexte légal** en France et à l'international
- Description des **impacts utilisateurs**

Prise en main du référentiel technique du RGAA

- Retour sur le référentiel technique du **RGAA** : anatomie d'un critère et des tests associés, utilité du glossaire et des cas particuliers
- Le traitement des **dérogations** et le principe de compensation selon le RGAA
- Présentation de la **base de référence**

Structuration des contenus

- Identifier les **cadres**
- **Standards de langage** : validité du code, titre de page, indications de langue, etc.
- **Tableaux** : titre, résumé, en-têtes
- **Structuration de l'information** : titres, listes, abréviations, citations, structure du document HTML5

Images et présentation de l'information

- **Images** : alternatives, description détaillée, légendes d'images, images textes

- **Couleurs** : indications données par la couleur, gestion des contrastes
- **Multimédia** : transcription, sous-titres, audiodescription, vidéo et audio (HTML5), accessibilité des contrôles
- **Présentation de l'information** : utilisation de CSS, gestion du zoom, visibilité du focus, alternatives aux indications données par la forme ou la position, personnalisations et adaptations spécifiques

Navigation et consultation

- **Consultation** : rafraîchissements de page, limites temporelles, contenus clignotants
- **Liens** : liens explicites, liens images, liens composites (HTML5)
- **Navigation** : menu de navigation, plan du site, moteur de recherche, liens de navigation, landmarks (HTML5/ARIA)

Interactivité et contenus complexes

- **JavaScript** : gestion des alternatives, accès au clavier
- **WAI-ARIA** : rôles, états et propriétés (API), motifs de conception, techniques et règles d'implémentation, tests et validation
- **Formulaire** : identification des champs, regroupement et structuration, aides à la saisie, nouveaux éléments de formulaire (HTML5), utilisation de WAI-ARIA

Méthodes et moyens pédagogiques

Documentation et support fournis en début de formation :

- support de cours dématérialisé accessible ;
- support d'exercice ;
- support de démonstration de l'API ARIA ;
- grille d'évaluation des critères d'accessibilité ;
- grille d'évaluation des composants riches ARIA.

Au cours des 3 jours de formation, les participants et participantes auront l'opportunité de mettre en application leurs apprentissages grâce à de nombreux cas pratiques et exercices. Ces exercices seront ensuite corrigés et explicités par le formateur ou la formatrice.

Modalités d'évaluation

- **Avant** : questionnaire de positionnement en ligne.
- **Pendant** : les exercices menés le long de la session permettent au formateur ou à la formatrice d'évaluer l'acquisition des notions et compétences visées, et de reformuler ou réexpliquer aux participants et participantes dans les cas où il y aurait des incompréhensions. Pour les formations à distance, ces productions sont conservées à l'issue de la formation en tant que preuve de bonne réalisation de la formation.
- **Après** : questionnaire de satisfaction et d'évaluation des acquisitions en ligne.

Certification de compétences

Quelques mois après avoir suivi cette formation, les participants et participantes pourront passer une [certification](#) attestant de leur bonne connaissance des bases techniques nécessaires pour mettre en conformité un site, et maintenir ce niveau d'accessibilité dans le temps.

En cas de réussite à l'examen, ils disposeront d'un certificat unique téléchargeable et vérifiable en ligne leur permettant de prouver leurs compétences en accessibilité numérique.

Pour en savoir plus, découvrez le [fonctionnement de notre certification à l'accessibilité numérique](#).

Modalités de la formation à distance

Ces modalités sont applicables uniquement si la formation se déroule à distance.

- **Classe virtuelle en groupe** : 21 heures de visioconférence réparties en 4 sessions de 3 h 30 et une session de 7h (une journée complète). Dans la mesure du possible, les sessions ont lieu au cours de journées consécutives sur la même semaine. Aucun temps de travail supplémentaire n'est demandé aux participantes et participants en dehors des heures de classe virtuelle.
- **Moyens techniques** : salle de visioconférence avec l'application Zoom. Les détails de connexion (URL, mot de passe) seront fournis aux participantes et participants au plus tard la veille de la première session de formation.
- **Modalités d'assistance technique** : les participantes et participants peuvent contacter à tout moment la personne chargée de l'organisation technique par email et téléphone, par exemple pour demander de l'aide à l'installation ou à la configuration du logiciel de visioconférence. Pendant les heures de travail, la personne chargée de l'organisation technique répond rapidement aux demandes d'aide.
- **Modalités d'assistance pédagogique** : durant toute la durée de la classe virtuelle, les participantes et participants peuvent poser des questions au formateur ou à la formatrice à tout moment.